



## LE CHIFFRE

52,2

52,2 milliards d'euros : c'est le déficit de la Sécurité sociale réévalué pour 2020



## Le mot du Président

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Dans l'édito de notre bulletin d'information du mois d'avril dernier, je vous livrais une analyse de la situation très particulière et inédite que subissait notre Union dans le cadre de la crise sanitaire qui a impacté le pays.

Je vous proposais de nous retrouver bientôt, lorsque l'isolement ne serait plus qu'un souvenir.

Nous n'en sommes pas encore là, mais après et pendant les différentes phases de déconfinement, l'Union Régionale des Hauts-de-France a poursuivi son activité, toujours avec le souci premier de garantir la santé et la sécurité du personnel et des élus.

C'est ainsi que nos réunions se sont déroulées, quasi exclusivement en visio-conférence, et que le télétravail a été largement pratiqué par le personnel.

Il appartiendra aux élus et aux collaborateurs d'avoir une réflexion collective sur l'utilisation partielle de ces outils pour l'avenir.

Je dois, à cet effet, souligner l'engagement de l'ensemble de nos collaborateurs qui ont maintenu, dans un contexte difficile, les liens avec nos partenaires.

La direction et les organes de décisions ont su, dans la tourmente de cette pandémie, anticiper et s'adapter à toutes situations.

Je souhaite remercier également nos délégués qui ont poursuivi leurs missions dans les différentes instances où ils nous représentent, et nous ont remonté informations et difficultés rencontrées dans ces organismes.

Dans le corps de ce nouveau numéro d'Ec'Hauts-de-France, vous découvrirez la poursuite des grandes thématiques engagées, mais aussi notre participation à de nouveaux défis :

- Contribution régionale (dans un agenda très contraint) au Ségur de la santé.
- Nomination de deux de nos Administrateurs sur la thématique de la bioéthique.

J'espère que le retour progressif à une vie « normale » nous permettra de revenir sur les chantiers entamés en début d'année, tels que la dépendance, le Grand Age et l'Autonomie.

La période estivale sera mise à profit pour préparer une rentrée axée sur la définition d'un nouveau souffle du projet Astrolabe et la redéfinition d'un calendrier pour nos comités régionaux.

Bonne lecture et bonnes vacances.

Le Président, Philippe Wattier

Actualités régionales et fédérales

Prévention et promotion de la santé

Services de soins et d'accompagnement mutualistes

p.2-7

p.8-9

p.10

## INSTANCES

**Première Assemblée Générale statutaire à huis clos**

Dans le cadre du contexte sanitaire sans précédent que nous connaissons aujourd'hui, et surtout afin de préserver la santé de chacun, le Conseil d'Administration de l'Union Régionale de la Mutualité Française Hauts-de-France, réuni le 25 mai dernier, a décidé d'organiser son **Assemblée Générale annuelle à huis clos**.

Cette décision intervient suite au décret paru le 10 avril 2020 qui précise les conditions d'application de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020.

Cette dernière adapte les règles de convocation, d'information, de réunion et de délibération des assemblées et des organes collégiaux d'administration, de surveillance et de direction des groupements de droit privé afin de leur permettre de continuer d'exercer leurs missions en raison de l'épidémie de Covid-19.

Ainsi, cette première Assemblée Générale à huis clos s'est déroulée le **22 juin 2020 à 14h** au siège social de l'Union Régionale situé à Lille.

Elle était présidée par Philippe Wattier, Président de la Mutualité Française Hauts-de-France, accompagné de deux scrutateurs (Stéphanie Soares et Philippe Bidone) ainsi que de Jean-Philippe Guislain, Directeur.

Pour respecter la vie démocratique, un système de **vote par correspondance** a été mis en place pour les 190 délégués mutualistes convoqués. Ces derniers ont été invités à formuler leurs questions en amont de l'Assemblée Générale. Une commission s'est tenue le 16 juin afin d'apporter une réponse individualisée aux questions reçues.

Début juillet, les délégués recevront le rapport d'activités 2019 de la Mutualité Française Hauts-de-France, retraçant la vie et les missions mutualistes sur l'exercice écoulé.

## BIOÉTHIQUE

**Deux élus mutualistes en charge de la bioéthique**

Depuis ses débuts, le mouvement mutualiste a toujours su s'emparer des grandes **interrogations et préoccupations sociétales**, cela fait partie de son ADN.

Ainsi, lorsqu'en juillet 2019, le **projet de loi sur la bioéthique** a été présenté en Conseil des Ministres, il a retenu toute l'attention de la Mutualité Française.

Ce projet de loi avait ensuite fait l'objet d'une tribune remarquée de Thierry Beudet le 23 janvier 2020 dans laquelle le Président réaffirmait son positionnement, notamment sur la question sensible de la fin de vie, **qualifiant le sujet de « nécessaire », mais regrettant que « la question de choisir une fin de vie digne ait été écartée du débat »**.

Alors que ce projet de loi devait être voté cet été, la pandémie de Covid-19 a reporté les discussions parlementaires à une date ultérieure mais n'a pas altéré l'intérêt du mouvement mutualiste pour le sujet. Ainsi, la Mutualité Française Hauts-de-France a souhaité s'emparer du sujet en **nommant deux élus mutualistes référents sur la thématique** en la personne de Marie-Catherine Lallemand et Christian Ramet.

Ces deux élus auront pour objectifs **d'animer régionalement les groupes de travail et les discussions** sur des sujets aussi larges et importants que **l'intelligence artificielle** et les **données de santé, la PMA**, et bien évidemment la **fin de vie** et de réfléchir à la forme à donner à cette réflexion dans les Hauts-de-France.

Un dossier à suivre d'ici la fin d'année.



## PARTENARIAT

**Les 15 mesures indispensables pour le pouvoir de vivre dès la fin du confinement**

Les **55 organisations du Pacte du pouvoir de vivre** se sont mobilisées pour proposer, dans un courrier adressé au Gouvernement, **15 mesures écologiques et sociales** à mettre en place de manière urgente à la fin du confinement, pour redonner à chacun le pouvoir de vivre.

Ces mesures s'inscrivent dans la lignée des **66 propositions** formulées en 2019 par un collectif comprenant plus d'une cinquantaine d'organisations, dont la Mutualité Française, la Fondation Nicolas Hulot, ATD Quart Monde etc.

Le 27 novembre 2019 à Liévin (62), en présence de Cécile Duflot (Oxfam France), Yvan Ricordeau (CFDT) et Christophe Robert (Fondation Abbé Pierre), la Mutualité Française Hauts-de-France avait participé au lancement du **Tour de France du Pacte du pouvoir de vivre**. L'occasion d'une présentation concrète des actions de l'Union Régionale devant 450 participants, et également à travers un stand prévention sur la santé environnementale au sein de l'espace rencontres.

Dans la continuité de ce partenariat, la Mutualité Française Hauts-de-France, en relais de la Mutualité Française, a souhaité adresser aux décideurs politiques en région les 15 nouvelles mesures du Pacte que nous vous proposons de retrouver ci-dessous.

**LES 15 MESURES INDISPENSABLES POUR LE POUVOIR DE VIVRE DÈS LA FIN DU CONFINEMENT**

1. Verser une aide exceptionnelle de solidarité de 250 € par mois et par personne aux ménages les plus en difficulté
2. Créer un fonds national pour aider les locataires fragilisés par la crise à payer leurs loyers et leurs charges
3. Mettre en œuvre le droit au logement pour qu'aucune personne sans domicile mise à l'abri pendant la période de confinement ne soit remise à la rue sans solution
4. Revaloriser le montant du RSA et l'élargir aux jeunes de 18 à 25 ans
5. Rendre obligatoire les protocoles d'accord de reprise du travail post-confinement dans les entreprises et administrations
6. Renoncer à la réforme de l'assurance-chômage
7. Prolonger les dispositifs d'exception pour l'accès aux soins
8. Mettre en place des conditions d'accueil et d'intégration dignes pour les migrants et réfugiés
9. Imposer une conditionnalité écologique et sociale à l'octroi d'aides publiques aux grandes entreprises
10. Verser une prime pour les salarié.e.s des secteurs social, médico-social et sanitaire en première ligne et la mise en place dès à présent d'une Conférence nationale de l'investissement social
11. Mettre en place un plan d'urgence pour développer l'utilisation du vélo lors du déconfinement et à plus long terme
12. Mettre en place un fonds de soutien d'urgence dédié aux associations
13. Accompagner les élèves et les étudiants en décrochage ou en difficulté scolaire
14. Ne pas faire entrer dans le droit commun les décisions prises pendant l'état d'urgence sanitaire et revenir sur les décisions prises qui ont abaissé les règles environnementales
15. Tenir une Conférence de la transformation écologique et sociale

D'autres propositions plus concrètes seront présentées au mois de septembre.

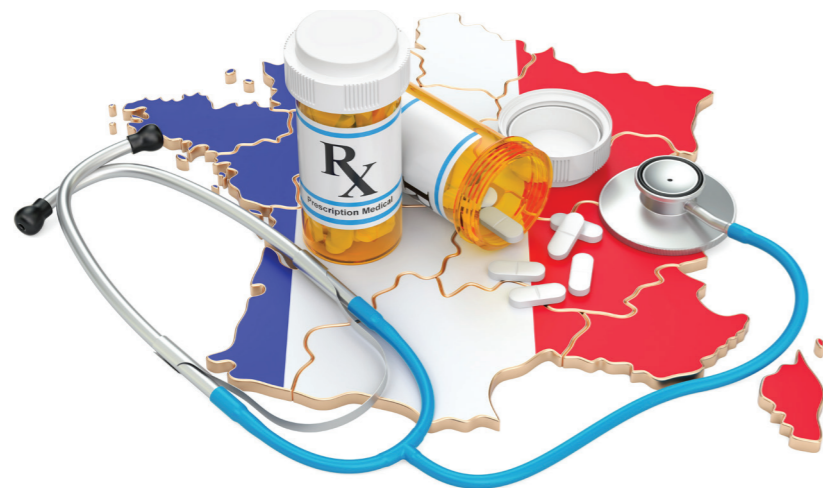
Plus d'informations sur [www.pactedupouvoirdevivre.fr](http://www.pactedupouvoirdevivre.fr)



## SANTÉ

**Séjour de la Santé : la Mutualité Française des Hauts-de-France apporte sa contribution**

Le 25 mars 2020, à Mulhouse, le Président de la République a pris un engagement auprès de toutes les femmes et les hommes mobilisés dans la crise du COVID-19 : « à l'issue de cette crise, un plan massif d'investissement et de revalorisation de l'ensemble des carrières sera construit pour notre hôpital ». Un engagement décliné dans les régions via les Agences Régionales de Santé, auquel la Mutualité Française ne pouvait que s'associer.



Deux mois jour pour jour après le discours de Mulhouse, le Premier ministre Édouard Philippe et Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé ont donné le coup d'envoi du **Séjour de la Santé** le 25 mai 2020 aux côtés de près de **300 acteurs du monde de la santé**.

Ils ont rappelé l'ambition de cette grande concertation avec les acteurs du système de santé : « *tirer collectivement les leçons de l'épreuve traversée pour bâtir les fondations d'un système de santé encore plus moderne, plus résilient, plus innovant, plus souple et plus à l'écoute de ses professionnels, des usagers et des territoires. La méthode et l'organisation proposées ont également été présentées* ».

Afin d'y agréger des retours d'expériences régionaux, la CRSA Hauts-de-France ainsi que les Conseils territoriaux de santé des différents territoires de santé régionaux ont sollicité les acteurs régionaux de santé.

**L'expérience de la mobilisation mutualiste pendant l'épidémie**

Durant cette crise sanitaire, la Mutualité Française s'est mobilisée dans l'ensemble de ses composantes au travers :

► **Des actions de ses Unions Régionales et de ses représentants** ayant pris part aux votes des dispositifs d'urgence mis en place dans les instances régionales de santé (CPAM, Conférences des financeurs,...),

► **De ses mutuelles** (assureurs complémentaire santé) par l'accompagnement de ses adhérents,

► **Mais aussi de ses gestionnaires d'œuvres sociales** (services de soins et d'accompagnement mutualistes) qui ont pleinement pris part, en la personne de leurs soignants et intervenants à domicile, à la lutte contre l'épidémie.

Comme exemple pour illustrer l'investissement des services de soins mutualistes, les Hospitalisations à domicile relevant de la gestion de la Mutualité Française Aisne Nord-Pas-de-Calais-SSAM ont consacré **823 journées** de prises en charge de patients COVID ou suspectés de l'être.

Nos dentistes, eux se sont inscrits, dès que cela était possible, à la prise en charge des **urgences dentaires**.

**Une remontée d'informations régionale synthétisée selon les 4 piliers de la consultation**

A ce titre, et fort de ces expériences, le mouvement mutualiste a répondu présent à l'appel régional de la CRSA Hauts-de-France afin de contribuer aux fondations d'un système de santé « après COVID » que nous espérons, nous aussi, **plus résilient, plus juste, et plus à l'écoute des acteurs de la santé qui le composent**.

Un appel et une consultation articulés selon les **4 piliers** suivants :

- **Transformer les métiers et revaloriser ceux qui soignent,**
- **Définir une nouvelle politique d'investissement et de financement au service des soins,**
- **Simplifier radicalement les organisations et le quotidien des équipes,**
- **Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers.**

Pour répondre aux attentes du mieux possible et au plus près du terrain, une remontée d'informations a été opérée par le mouvement mutualiste, notamment auprès de ses gestionnaires de centres de santé (Union Territoriale Aisne-Nord-Pas de Calais, USMD, MIC, etc.).

**Intersectorialité, domicile et télémédecine : trois axes forts dégagés**

Une contribution qui s'est donc voulue **globale et participative** pour laquelle Ec'Hauts-de-France souhaitait vous faire partager **trois grands principes** devant guider la réflexion quant à la refondation de notre système de santé post crise COVID :

► **Une intersectorialité des pratiques** : car durant cette crise qui a mobilisé tous les secteurs, la dimension intersectorielle a été plus que jamais d'actualité et devra donc être l'un des prismes de la future organisation mais aussi de la valorisation des métiers, afin de n'oublier personne.



► **Un réinvestissement de la prise en charge à domicile à sa juste place**, car les prises en charge à domicile - trop souvent « oubliées » ou sous-utilisées pendant la crise - ont prouvé qu'elles pouvaient offrir une alternative de prise en charge constructive et efficace, en relais des établissements sanitaires et en soutien des établissements médico-sociaux dans le cadre d'un contexte d'urgence.

Leur participation au système de santé reste sous-utilisée et gagnerait à être repensée au sein de notre système de santé.

► **Poursuivre le travail de développement de la télémédecine**. La Mutualité Française a toujours été attachée à la télémédecine car elle constitue un important vecteur d'**amélioration de l'accès aux soins**, en particulier dans les **zones fragiles**.

Elle permet en effet une prise en charge au plus près du lieu de vie des patients et contribue à **rompre des situations d'isolement**.

Dans le contexte de cette crise sanitaire, la télémédecine a prouvé sa pertinence. L'accélération du recours à ces pratiques en témoigne.

Néanmoins, un développement est encore nécessaire au regard des différents retours d'expérience réalisés pendant la crise afin d'expérimenter toutes les **innovations** dont ce dispositif peut être porteur.

**Vous pouvez retrouver la version intégrale et détaillée de la contribution de la Mutualité Française des Hauts-de-France sur le site de l'Union Régionale [www.mutualite-hdf.fr](http://www.mutualite-hdf.fr)**



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Cinquième risque : une réforme nécessaire qui se devra d'être ambitieuse !**

La Mutualité Française se félicite du projet de loi prévoyant la création d'une **cinquième branche ou d'un cinquième risque de la Sécurité sociale pour le financement de la perte d'autonomie**.

Pour la Mutualité Française, la responsabilité de la prise en charge du risque de perte d'autonomie est une responsabilité collective où la solidarité nationale doit jouer tout son rôle.

C'est pourquoi nous saluons la volonté du Gouvernement d'engager des travaux en ce sens mais souhaitons que cette démarche soit ambitieuse. Les recettes annoncées à ce jour ne sont pas suffisantes pour répondre au besoin de financement identifié par le rapport de Dominique Libault.

La Mutualité Française, force de propositions sur ce sujet, prendra toute sa part aux discussions à venir.

**Un socle public pour la prise en charge de la perte d'autonomie**

Par ailleurs, nous soutenons l'initiative incluse dans le projet de loi de créer un nouveau risque ou une nouvelle branche de Sécurité sociale pour la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Ce projet de loi apporte une première réponse aux demandes des acteurs du secteur, parmi lesquels la Mutualité Française se mobilise depuis bientôt deux ans.

**Financements : points d'alerte**

La Mutualité Française milite pour un pilotage pluriannuel de ce risque qui s'inscrive dans le temps long et qui garantisse un financement sur l'ensemble du territoire.

Si un premier pas significatif vient d'être effectué par le Gouvernement, **une montée en charge sera indispensable** pour répondre au besoin de financement estimé à 10 milliards par an d'ici 2030 pour le seul grand-âge (rapport Dominique Libault).

La recette spécifique au financement de la prise en charge de la dépendance annoncée à hauteur de 2,3 milliards d'euros resterait pourtant tardive, puisqu'elle n'interviendrait pas avant 2024, et insuffisante.

Tous les dispositifs concourant à un **financement solidaire** devront être envisagés. Thierry Beudet, Président de la Mutualité Française insiste :

« *La revalorisation des métiers de la filière d'une part et la diminution des restes à charge assumés par les familles d'autre part doivent être au cœur de cette réforme* »

**La Mutualité Française : un expert des sujets liés à la perte d'autonomie**

Enfin, la Mutualité Française, comme l'a précisé son Président Thierry Beudet, est prête à prendre part aux travaux qui seront initiés par le Gouvernement d'ici septembre 2020 et ce, à la fois en tant qu'expert et en tant que **force de proposition dans le domaine du grand-âge et du handicap**.

**Les mutuelles sont historiquement des militantes du « grand âge ».**

Elles couvrent 70 % des plus de 65 ans, gèrent plus de 460 établissements et services pour l'accueil des personnes âgées ou en situation de handicap dont 221 Ehpad, proposent de multiples dispositifs d'accompagnement à domicile et développent des actions de prévention en faveur du bien vieillir.

## REMERCIEMENTS

**Tous mobilisés face au Covid-19**

Après cette période de crise sanitaire sans précédent, la Mutualité Française a souhaité **remercier l'ensemble des 70.000 professionnels mutualistes engagés dans les 2 800 structures de soins et d'accompagnement** : établissements hospitaliers, centres de santé, services pour personnes âgées ou en situation de handicap, crèches.

En résulte une **vidéo** que nous invitons à visionner sur la **page YouTube** de la Mutualité Française ainsi que sur sa **page Facebook** et son **compte Twitter**.

**Merci aux soignants et à toutes les personnes mobilisées durant la crise !**



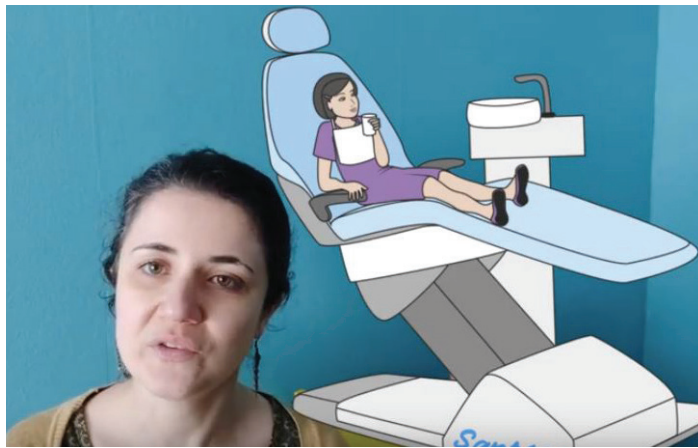
## VIDÉOS EN LIGNE

## La nutrition et la prévention bucco-dentaire en ligne

Durant ces deux derniers mois, la Mutualité Française Hauts-de-France a adapté son activité Prévention Promotion de la Santé au contexte sanitaire en proposant des vidéos courtes et ludiques sur sa chaîne YouTube, en partenariat avec ADOSEN, prévention santé MGEN.

Deux sujets y sont ainsi abordés.

## La prévention bucco-dentaire, à travers les vidéos « Caries Bouh ! »



Au nombre de six, elles permettent de sensibiliser les enfants d'écoles maternelles et leurs parents à l'importance d'une bonne santé bucco-dentaire : le brossage des dents, l'histoire de la carie, la visite chez le dentiste, les aliments amis et ennemis des dents...

Ces vidéos ont été créées pour les enfants et leurs parents pour pallier l'absence d'interventions au sein des classes.

En complément des vidéos, des fiches d'activités à faire à la maison sont proposées.

Parmi les activités proposées, on peut retrouver par exemple la réalisation d'une empreinte des dents en pâte à modeler comestible ou une pêche à la ligne...

## La nutrition, à travers les vidéos « 1, 2, 3 Manger Bouger Grandir »

A destination des écoles primaires, huit vidéos présentent les groupes d'aliments et leur rôle dans notre organisme (viande, poisson, œuf ; matières grasses ; produits gras, sucrés, salés ; boissons non sucrées ; fruits et légumes ; féculents et produits laitiers).

Deux vidéos complémentaires sur la préparation d'un petit-déjeuner et d'un goûter sont également proposées ainsi qu'une vidéo sur l'activité physique.

Dans le cadre de ce projet organisé avec l'Education Nationale, l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, et ADOSEN prévention santé MGEN, ces vidéos ont permis aux parents et aux enseignants d'avoir les outils nécessaires pour aborder la question de la nutrition avec leurs enfants/élèves, et viennent compléter le prêt des malles pédagogiques.



## THÉÂTRE-DÉBAT

## Santé des aidants : deux théâtres-débats en ligne



Très engagée sur le sujet de la santé des aidants, la Mutualité Française Hauts-de-France propose depuis plusieurs années une rencontre intitulée « Santé des aidants, parlons-en ! ».

Issue d'un partenariat entre la Mutualité Française et l'Association Française des aidants, ce rendez-vous a pour objectifs de sensibiliser à l'impact de la relation d'aide sur la santé des aidants et d'améliorer la qualité de vie de l'aidant.

Composé d'un théâtre-débat et de trois ateliers, ces temps d'échanges, organisés sur le territoire

du Boulonnais, permettent aux aidants et aux personnes aidées d'échanger entre elles ainsi qu'avec des professionnels de santé, tout en pratiquant par la suite des exercices comme la sophrologie, la gymnastique douce, des cours de cuisine...

Pour continuer à soutenir les aidants et à leur offrir un espace de parole, la Mutualité Française Hauts-de-France, le Conseil Départemental du Pas-de-Calais et les partenaires d'aide aux aidants du Boulonnais ont mis en place deux événements gratuits en visioconférence et en direct :

Le mardi 30 juin, de 14h à 15h, sur les thématiques « Se reconnaître en tant qu'aidant » et « Le quotidien d'un aidant »

Le jeudi 9 juillet, de 14h à 15h, sur les thématiques « Les conséquences du rôle d'aidant sur la santé et ses limites » et « L'accompagnement par les professionnels »

Pendant ces événements, les comédiens de la compagnie de théâtre « La Belle Histoire » se sont filmés pour jouer, en direct, des saynètes de la vie quotidienne d'aidants. Ils ont mis en scène plusieurs profils d'aidants (un parent et son enfant ; un mari et sa femme ; une fille et sa maman...).

Les spectateurs ont pu commenter et poser des questions en direct via le tchat ; les réponses ont été apportées par deux experts locaux (référente Maison de l'autonomie du Boulonnais et psychologue).

En complément, des partenaires ont organisé une retransmission en direct dans leurs locaux.

A noter que sur simple demande, un répit à domicile a été mis en place gratuitement pour les participants aux sessions ci-dessus.

A l'issue de ces théâtres-débats, des solutions locales d'aides aux aidants ont été communiquées et des ateliers santé seront mis en place sur le territoire du Boulonnais, en présentiel, à partir de septembre.

MOBILISATION RÉGIONALE

**Les services de soins et d'accompagnement mutualistes des Hauts-de-France mobilisés face au Covid-19**

Avec plus de 160 centres de soins dans la région Hauts-de-France, la Mutualité Française s'est retrouvée en première ligne de la crise sanitaire actuelle.

Plusieurs centres ont dû réagir, en particulier les Hospitalisations à domicile (HAD), les Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et les Établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), tout en étant confrontés à d'importantes contraintes de personnel et de matériel, afin de maintenir la continuité dans l'offre de soins et d'accompagnement.



Ainsi, les centres de santé mutualistes gérés par la MIC-Réseau Santé Solidaire, la MGEN, la Mutuelle du Bien Vieillir et le Centre de Santé Jean Bart géré par l'Union des Mutuelles de Dunkerque (USMD) ont accéléré le déploiement de la téléconsultation pour proposer une solution à leur patientèle et résidents en cette période de crise.

Ce fût notamment le cas dans les EHPADs où des salles ont été spécialement aménagées dans le respect des normes sanitaires pour permettre aux résidents d'échanger par visioconférence avec leurs proches.

L'Union Territoriale Aisne-Nord-Pas de Calais SSAM, l'Union Territoriale Somme-Oise SSAM, La MIC et l'USMD, tous contraints d'annuler les rendez-vous initialement planifiés dans leurs centres dentaires, ont mis en place une ligne téléphonique dédiée aux urgences afin de répondre du mieux possible aux cas de premières nécessités.

*Merci à tous !*



Retrouvez nos rendez-vous santé  
et nos actualités sur notre site  
Internet et sur Twitter :

[www.mutualite-hdf.fr](http://www.mutualite-hdf.fr)  
[@MutHDF](https://twitter.com/MutHDF)